

FONDATION VÉRO & LOUIS

Questions-réponses

Vais-je recevoir un reçu fiscal pour mon don ?

Un reçu fiscal sera automatiquement envoyé par courriel pour les dons de 25 \$ et plus.

Quelle est la vision de la Fondation Véro & Louis?

Actuellement, au Québec, il existe des maisons de répit et des services intermédiaires pour les adultes autistes, mais peu de services permanents spécifiques aux personnes vivant avec un TSA sont offerts. La Fondation Véro & Louis s'est donc donné pour mission d'innover et de concevoir un concept de vie pour les adultes autistes de 21 ans et plus vivant avec un trouble du spectre de l'autisme. Ce concept reproductible comprend des maisons adaptées, de la recherche, une intégration dans les communautés et surtout le développement de l'autonomie des résidents.

Combien de résidents habiteront dans la première maison ?

La maison peut accueillir jusqu'à 20 résidents. Vu que le Ministère de la Santé et des services sociaux offre une subvention pour 16 résidents pour la première maison à Varennes, elle accueillera ainsi, lors des premières années, 16 résidents.

Quelle sera la clientèle desservie?

Les résidents de la maison de Varennes seront des adultes, hommes et femmes, âgés de plus de 21 ans ayant un diagnostic de TSA nécessitant un soutien au quotidien, et ce, pour toute la vie.

Je veux habiter dans la maison. Comment puis-je m'inscrire ?

La Fondation Véro & Louis travaille de près avec le CISSS Montérégie Ouest pour offrir des services de qualité aux résidents de la Montérégie. Afin d'avoir accès aux services spécialisés du CISSS Montérégie Ouest, (incluant une demande d'hébergement) la personne doit faire une demande aux services spécifiques (ancien CLSC) de son territoire. Les besoins de la personne seront évalués et elle sera orientée, si nécessaire, vers les services spécialisés qui analyseront la demande d'hébergement. Les personnes déjà connues des services spécialisés doivent consulter leur intervenant pivot du CISSS de la Montérégie-Ouest. Les critères pour la maison Véro et Louis seront déterminés au cours des prochains mois, conjointement par le CISSS de la Montérégie-Ouest et la Fondation Véro & Louis.

Combien de personnes seront touchées par ce projet?

Nous estimons que pour chaque résident d'un milieu de vie de la Fondation Véro et Louis, c'est entre 3 et 7 personnes additionnelles qui en bénéficient. Lorsqu'on considère les 16 à 20 résidents qui intégreront la maison de Varennes, c'est donc jusqu'à 200 personnes qui verront leur vie changer, et ce, de manière profonde.

Comment allons-nous mesurer l'impact du projet?

Nous collaborons avec des équipes de recherche à l'Université de Montréal (UdeM) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) afin de valider l'approche et ainsi créer un modèle fondé sur les meilleures pratiques tant sur le plan de l'architecture que de la programmation clinique. Ce projet de partenariat, en plus de permettre d'expérimenter un modèle alternatif d'hébergement, permettra d'évaluer les résultats de ce milieu novateur, par le biais d'un protocole de recherche appliquée. À cet effet, le CISSS de la Montérégie-Ouest collaborera étroitement à l'ensemble des étapes du projet de recherche par l'implication, notamment, de sa Direction des services multidisciplinaires et de l'enseignement universitaire.

Architecture

De quelles façons le milieu de vie est-il conçu au niveau de l'architecture pour répondre aux besoins des adultes TSA?

1. L'Université de Montréal a fait un rapport d'étude ayant pour objectif d'informer et d'alimenter la conception de la première maison dont le modèle doit être reproductible à travers le Québec. Ce rapport propose des principes de conception illustrés par des extraits de précédents exemplaires à travers le monde.
2. Par la suite, nous avons créé un groupe multidisciplinaire pour permettre d'établir les besoins quotidiens des adultes autistes.
3. Finalement, les architectes ont établi les plans de la première maison. Elle a été conçue pour répondre aux besoins sensoriels uniques des adultes TSA : donc une attention particulière à la lumière, à la température, à l'acoustique et aux matériaux. Ils ont réfléchi au vivre-ensemble :
 - à la fois dans la programmation d'une variété d'espaces qui permettent d'être ensemble ou seul au besoin
 - et dans la planification de ces espaces : aussi bien au niveau de l'échelle (une forme de maison plutôt que d'institution) que dans la façon dont on navigue l'espace. Par exemple, l'importance de pouvoir visualiser le parcours jusqu'à sa destination, et d'éviter les culs-de-sac et les surprises.

Est-ce qu'il y a un souci pour l'environnement dans le choix des matériaux, la luminosité, le système de chauffage et la climatisation ?

Aussi bien pour répondre aux besoins des personnes autistes que par conscience écologique, les choix de matériaux, les liens avec l'extérieur et les systèmes mécaniques ont été pensés dans une optique environnementale. Les matériaux choisis ne dégagent aucun *Composé Organique Volatil*, les gains solaires sont contrôlés, le système mécanique est à basse vitesse pour éviter le bruit et conçu pour offrir un contrôle de la température individualisé.

Pourquoi le milieu de vie prend la forme de maison plutôt que de bâtiment plus institutionnel?

Il s'agit de leur nouveau milieu de vie, de leur chez soi. Évidemment, le nombre d'occupants (entre 16 et 20) posait un certain défi. C'est pourquoi les architectes ont articulé ce « chapelet de maisonnettes » qui s'unissent. On retrouve donc un équilibre entre l'individualité et la communauté sous un même toit.

Pourquoi le milieu de vie est-il divisé en 4 maisons ?

Il s'agit de contrôler l'échelle du bâtiment afin qu'il représente une maison que les résidents pourront identifier comme étant leur chez soi. Les quatre maisons groupées permettent aussi une gradation de sociabilité entre les espaces communs à tous, l'espace commun réservé à 4 personnes, leur chambre individuelle. Les transitions sont ainsi plus prévisibles et graduelles.

Qu'en est-il de la sécurité des résidents?

Les besoins sensoriels et sécuritaires sont définis par le nombre de résidents qui se trouvent dans le même espace. Il est évidemment difficile d'imaginer les occupants de la maison dans le même espace, créant un niveau sonore et des stimulus visuels trop importants pour certains. Les différents lieux de détente et d'activités permettent de répartir naturellement les résidents au sein du milieu de vie. Chacun peut trouver le lieu qui correspond le mieux à son état d'âme en termes de dimensions, de lumière, et de connexions avec le reste de la maison.

Pour favoriser le bien-être sensoriel et le développement de l'autonomie, les lieux qui seront utilisés par la majorité des résidents en même temps, comme la salle à manger, sont divisés pour créer des regroupements plus petits. Ainsi, le personnel peut être plus présent avec les résidents et peut soutenir davantage les routines quotidiennes comme la préparation du déjeuner, la vaisselle et le rangement